

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Avril 2025

77x25

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ 2025

Aménagements des équipements sportifs au stade Basile Boli, au boulodrome Plan-des-Pennes, au Dojo ROCCI et au city stade Voilerie

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les demandes d'aide financière du Département pour la réalisation des projets mentionnés ci-dessous :

Opérations	Coût réel HT	MONTANT subventionnable HT	Subvention escomptée (70%)	Autofinancement de la commune (30%)
Aménagements des équipements sportifs au stade Basile Boli, au boulodrome Plan-des-Pennes, au Dojo ROCCI et au city stade Voilerie	92 000 €	85 000€	59 500€	25 500€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE les demandes de subvention relatives à ces opérations ;
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre des travaux de proximité ;
- AUTORISE Le Maire ou son représentant à signer les conventions ainsi que tous les documents qui s'y rattachent ;
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE

MICHEL AMIEL

AUDREY

LE MAIRE

VILLE